Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 5. MAI 1953

SOMMAIRE:

Un conflit entre la commune bourgeoise et la commune municipale à propos de l'hôpital de Porrentruy (Esquisse historique) Marché du travail Chronique économique Chronique bibliographique du Jura

Un conflit entre la commune bourgeoise et la commune municipale à propos de l'hôpital de Porrentruy

ESQUISSE HISTORIQUE

1. L'acte de fondation

Le premier jour du mois de novembre 1406, le maître-bourgeois de la ville de Porrentruy, les conseillers du magistrat et une quarantaine de bourgeois, réunis en la maison communale, décident au nom de tous les habitants de fonder un hôpital en la dite ville, au lieu dit « entre les deux portes », près de la fontaine Daubussière (source de la Beuchire), avec le consentement du Saint-Siège de Rome, de l'archevêque de Besançon et du curé de Porrentruy. A cet effet, la bourgeoisie assigne la place où devra être construit l'hôpital, à l'intérieur des murailles, et lui accorde un subside annuel de cent florins d'or. Elle accepte la donation faite par feu dame Marguerite, veuve du chevalier d'Eptingen, soit les terres qu'elle possédait en ville et sur le territoire de Bure, de même que le legs de feu Jehan Perrin, comprenant une maison avec grange, située sur le ban d'Alle. La bourgeoisie ordonne que trois gouverneurs seront nommés à vie pour administrer l'institution et rendront compte annuellement de leur gestion au conseil de la ville de Porrentruy. Ces trois administrateurs sont choisis séance tenante parmi les bourgeois présents. L'acte de fondation est dressé par Huguenin Miegat, notaire de la cour de Besançon et notaire public de l'autorité impériale. Les fondateurs font serment sur les saints évangiles de Dieu qu'ils en assureront la stricte exécution. Et pour que la fondation soit perpétuellement valable, ils supplient l'archevêque de Besançon de bien vouloir confirmer les dispositions de l'acte, scellé du grand sceau de la ville de Porrentruy et muni de la signa-